

**INTEGRATION COMPTABLE DU COUT DE LA MISE A
DISPOSITION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL VOIRIE
DANS LE CADRE DES PRESTATIONS DE SERVICE
AU TITRE DES EXERCICES 2010 A 2016**

Conseil Communautaire du 21 septembre 2017

D 2017	G	13
Nombre de Conseillers		
En exercice	87	
Présents	74 des dossiers 1 à 3 – 73 des dossiers 4 à 14	
Votants	80	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **14 septembre 2017** s'est réuni à la salle La Mâte à TONNEINS, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaient présents

<u>Agmé</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir Lisette DE LUCA)
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÉDE
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir Josette PATISSOU)
<u>Gaujac</u>	Jean.François THOUAZE
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Maryse VULLIAMY
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE – Martine CALZAVARA Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Charles CILLIÈRES – Jacqueline CORREGES - Patrick COUZINEAU Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir Anne MAHIEU à compter du dossier 4) – Michel HOSPITAL Josette JACQUET – Philippe LABARDIN (+ pouvoir Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE) – Anne MAHIEU (jusqu'au dossier 3) – Bernard MANIER – Jean.Pierre MARCHAND (+ pouvoir Marie.Françoise BOUGUES) Laurence VALAY
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA (+ pouvoir Philippe RIGAL)
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAUZÈRE (+ pouvoir Christine VOINOT) - Didier RESSIOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Régis BARD - Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER Laurence LOUBIAT MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Lisette DE LUCA - Josette PATISSOU - Thierry CONSTANS - Jean.Max MARTIN - Marie.Françoise BOUGUES – Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE - Thierry CARRETEY - Philippe RIGAL – Christine VOINOT - Jacques BRO - Daniel BARBAS – Daniel GAIDELLA – Anne MAHIEU (à compter du dossier 4)

Pouvoirs de

Lisette DE LUCA à Jean.Luc ARMAND – Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Marie.Françoise BOUGUES à Jean.Pierre MARCHAND - Sylvie SCHELCHER GENEAU DE LAMARLIÈRE à Philippe LABARDIN – Philippe RIGAL à Régine POVEDA - Christine VOINOT à Gilles LAGAUZÈRE – Anne MAHIEU à Joël HOCQUELET (à compter du dossier 4)

Secrétaire de Séance

Michel FEYRY

Dossier n°13 -

INTEGRATION COMPTABLE DU COUT DE LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL ET DU MATERIEL VOIRIE DANS LE CADRE DES PRESTATIONS DE SERVICE AU TITRE DES EXERCICES 2010 A 2016

Objet de la délibération

Les bilans des travaux réalisés dans le cadre des prestations de services pour les exercices 2010 à 2016 font apparaître une mise à disposition du personnel et du matériel du service voirie. Afin d'établir un suivi comptable précis sur le coût des prestations de service, il y a lieu, comme l'a remarqué la Chambre Régional des Compte, d'intégrer le coût de cette mise à disposition et de faire supporter au budget prestations de service voirie le coût de la mise à disposition du personnel ainsi que du matériel.

Exposé des motifs

La Chambre Régionale des Comptes, dans son rapport d'observations provisoires en date du 10 janvier 2017, a relevé que les intégrations comptables du coût de la mise à disposition du personnel et du matériel du service voirie dans le cadre des interventions au titre des prestations de voirie n'ont pas été réalisées depuis l'exercice 2010. De ce fait le budget annexe prestation de service voirie présente en fin d'exercice 2016 un excédent important.

L'état des mises à disposition du personnel et du matériel du service voirie pour les prestations de service voirie est donné dans le tableau ci-dessous :

Année	Personnels	Matériel	Totaux annuels
2010	16 634,70 €	21 366,25 €	38 000,95 €
2011	9 753,90 €	4 771,25 €	14 525,15 €
2012	34 367,40 €	26 776,40 €	61 143,80 €
2013	28 676,10 €	31 926,20 €	60 602,30 €
2014	31 956,40 €	32 615,20 €	64 571,60 €
2015	14 083,50 €	16 746,60 €	30 830,10 €
2016	15 870,40 €	12 264,95 €	28 135,35 €
Totaux pour la période	151 342,40 €	146 466,85 €	297 809,25 €

Ainsi il convient de faire supporter au budget M4 (budget Annexe Prestation de service voirie) le coût de la mise à disposition du personnel et du matériel, qui s'élève pour la période 2010 à 2016 à 297.809,25 €. Ce montant se répartit comme suit :

- Mise à disposition du personnel pour la période 2010 à 2016 : 151.342,40 €
- Mise à disposition du matériel pour la période 2010 à 2016 : 146.466,85 €

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Fixe le remboursement au budget principal de la mise à disposition du personnel et du matériel pour les prestations de service voirie pour la période 2010 à 2016 se répartit comme suit :

Année	Personnels	Matériel	Totaux annuels
2010	16 634,70 €	21 366,25 €	38 000,95 €
2011	9 753,90 €	4 771,25 €	14 525,15 €
2012	34 367,40 €	26 776,40 €	61 143,80 €
2013	28 676,10 €	31 926,20 €	60 602,30 €
2014	31 956,40 €	32 615,20 €	64 571,60 €
2015	14 083,50 €	16 746,60 €	30 830,10 €
2016	15 870,40 €	12 264,95 €	28 135,35 €
Totaux pour la période	151 342,40 €	146 466,85 €	297 809,25 €

Précise que le montant des frais de personnel pour la période 2010 à 2016 s'élève à la somme de 151.342,40 €. Cette somme sera affectée en dépense à l'article 6215 sur le budget annexe prestations de service voirie et en recette à l'article 70841 sur le budget principal.

Précise que le montant des frais de matériel pour la période 2010 à 2016 s'élève à la somme de 146.466,85 €. Cette somme sera affectée en dépense à l'article 6287 sur le budget annexe prestations de service voirie et en recette à l'article 70872 sur le budget principal.

Demande au service financier de VGA de procéder aux écritures comptables correspondantes.

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération.

<u>Résultat du vote</u>	
<i>Votants</i>	80
<i>Pour</i>	80
<i>Contre</i>	/
<i>Abstention</i>	/

Fait à Marmande, le 21 septembre 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,

Publication / Affichage
Le 25.9.2017